

1324 - Rénovation et accroissement du parc privé

**Convention de partenariat avec D'âme Verte
et HS France pour la mise en oeuvre de
'l'opération solidaire précarité énergétique'
dans le cadre du PIG Rénov'Habitat 67**

Rapport n° CP/2014/395

Service gestionnaire :

Direction de l'habitat et de l'aménagement durable

Résumé :

Le présent rapport concerne une convention à intervenir avec D'âme Verte et HS France pour une opération solidaire de lutte contre la précarité énergétique. Ce partenariat prévoit la mise à disposition d'un matériel innovant (chaudière à pellets) à un tarif préférentiel pour les ménages en précarité éligibles au programme d'intérêt général Rénov'Habitat 67 sur le territoire du Pays Bruche Mossig Piémont. Cette initiative de plusieurs entreprises privées s'inscrit dans la mise en oeuvre d'une démarche de responsabilité sociale des entreprises.

La politique départementale d'amélioration de l'habitat privé menée depuis avril 2009 repose essentiellement sur les **programmes d'intérêt général (PIG) « Rénov'Habitat 67 »**. Depuis mai 2012, ces PIG sont territorialisés à l'échelle des SCoTs (schéma de cohérence territoriale) comme les autres volets de la politique de l'habitat.

Ils permettent aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources, et aux propriétaires bailleurs, sous réserve de conventionnement avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), de bénéficier de subvention de l'ANAH et du Département pour leurs travaux d'amélioration de l'habitat. Ils ouvrent également droit à une assistance pour la recherche de devis et le montage du dossier de subvention par un opérateur missionné par le Département.

Ils sont axés sur les priorités de l'ANAH :

- La lutte contre la précarité énergétique
- La lutte contre le logement indigne
- La mise sur le marché de logement à loyer maîtrisé.

C'est en se basant sur ce dispositif que des acteurs privés représentés par l'association « D'âme Verte » et HS France ont souhaité développer, **sur le territoire du Pays Bruche Mossig Piémont**, une « **opération solidaire précarité énergétique** » en partenariat avec le Conseil Général.

Aussi, la convention qui vous est proposée pour validation organise le partenariat entre les acteurs privés et le Conseil général :

- L'opération vise à équiper **15 ménages** en situation de précarité énergétique d'une chaudière à granulés bois ou à bûches dans le cadre d'une offre commerciale à tarif préférentiel. Ces 15 ménages seront recrutés parmi les contacts de l'opérateur du PIG Rénov'Habitat 67 ou parmi les ménages accompagnés par les travailleurs sociaux des UTAMS (unités territoriales d'action médico-sociale) sur le territoire du Pays Bruche Mossig Piémont.

- Les ménages bénéficieront **de la mise à disposition et l'installation de l'équipement, de l'alimentation en combustible pour une période d'un an. Toute l'information sur la bonne utilisation des équipements sera apportée par les porteurs du projet.**
- Les **propriétaires pourront bénéficier en outre des aides habituelles du PIG Rénov'Habitat 67** pour la réalisation de leur travaux et de l'accompagnement de l'opérateur pour coupler ces travaux à d'autres (isolation des murs ou des combles, changement de fenêtres, etc.) afin de permettre une réduction de leur facture d'énergie.
- **Un suivi personnalisé** sera assuré par les volontaires du service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME Actifs 67) au préalable formés par les acteurs privés. Celui-ci permettra de coupler les travaux avec les bons gestes.

Cette action reposant sur la responsabilité sociale des entreprises permet d'augmenter la gamme des réponses locales aux besoins de précarité énergétique des ménages fragiles et s'inscrit, sans coût supplémentaire, dans le cadre du programme départemental « Réduire sa facture d'eau et d'énergie chez soi ».

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, valide la convention de partenariat pour la mise en oeuvre de 'l'opération solidaire précarité énergétique' dans le cadre du PIG Rénov'Habitat 67 à intervenir entre l'association "D'âme Verte", HS France et le Conseil Général.
Elle autorise le président à signer cette convention.*

Strasbourg, le 20/05/14

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique KENNEL, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Guy-Dominique KENNEL